



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



STAGE de LETTRES

Pour les professeurs contractuels

novembre - décembre 2016

Marie MUSSET et Sylvie MORTELLARO,
Inspectrices Pédagogiques Régionales de Lettres
S. Lefebvre, N. Soubrier, M. Guillaume, S. Ansoud
Professeures agrégées de Lettres

Ouverture institutionnelle

- Référentiel de compétences des professeurs et personnels d'éducation
- Enseigner le français et les Lettres



Référentiel de compétences (B.O du 25 juillet 2013)

- Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation
 - 1- Faire partager les valeurs de la République
 - 2- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école



Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

- 3- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 5- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- 6- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques



Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

- 7- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- 8- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- 9- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier



Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 11- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 13- Coopérer avec les partenaires de l'école
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel



Compétences communes à tous les professeurs

1- Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques

2- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement



Compétences communes à tous les professeurs

- 3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- 4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant les apprentissages et la socialisation des élèves
- 5- Evaluer les progrès et les acquisitions élèves



Etre professeur de français et de Lettres

- Dualité à mesurer et à respecter
- Textes officiels à connaître :
 - Programmes de français du collège
 - **BO n° 11 du 26 nov. 2015**
 - http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717
 - Programmes de français du lycée
 - BO n° 9 du 30 septembre 2010



Nouveaux programmes de français du collège

- Connaître l'organisation de l'enseignement au cours de la scolarité obligatoire (cycles 2,3,4)
- Connaître le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- Depuis la rentrée 2016 : le livret scolaire unique du CP à la troisième

http://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html#Le_nouveau_socle_commun_de_connaissances_de_compétences_et_de_culture



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Une scolarité obligatoire organisée en trois cycles d'enseignement :



Cycle 2 : cycle des apprentissages fondamentaux

La cycle 2 (cycle des apprentissages fondamentaux) regroupe les classes du CP, CE1 et CE2.



Cycle 3 - cycle de consolidation

Le cycle 3 (cycle de consolidation), regroupe les classes du CM1, CM2 et de 6ème ; et recouvre donc l'école et le collège.



Cycle 4 - cycle des approfondissements

Le cycle 4 (cycle des approfondissements), recouvre les classes de 5ème, 4ème et 3ème.



LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.





DOMAINE 4

LES SYSTÈMES NATURELS ET LES SYSTÈMES TECHNIQUES

Donner à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique :

- **approche scientifique et technique de la Terre et de l'univers**
- **curiosité et sens de l'observation**
- **capacité à résoudre des problèmes**



LES REPRÉSENTATIONS DU MONDE ET DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

Développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique :

- **compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace**
- **interprétation des productions culturelles humaines**
- **connaissance du monde social contemporain**



DOMAINE 5



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

Pour consulter l'intégralité
du texte : décret n° 2015-372
du 31 mars 2015, publié au
B.O.EN n° 17 du 23 avril 2015

© avril 2015



Quand est complété le livret au collège ?

- > Progressivement tout au long de la scolarité.
- > La maîtrise du socle commun est obligatoire pour obtenir le diplôme national du brevet.
- > Le livret personnel de compétences inclut aussi ...

Dialogue avec les familles

Accompagnement des collégiens

Textes de référence

L'intégralité du socle commun en vigueur Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006

Le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture à la rentrée 2016

Décret n°2015-372 du 31 mars 2015



Préambule programme de français cycle 4 (extraits)

- L'enseignement du français en cycle 4 constitue une étape supplémentaire et importante dans la **construction d'une pensée autonome** appuyée sur un **usage correct et précis de la langue** française, le développement de **l'esprit critique** et de **qualités de jugement** qui sont nécessaires au lycée.



- Cet enseignement s'organise autour de compétences et de connaissances qu'on peut regrouper en trois grandes entrées :
 - Le développement des **compétences langagières orales et écrites** en réception et en production
 - L'approfondissement des **compétences linguistiques** qui permettent une compréhension synthétique du système de la langue (...).
 - la constitution **d'une culture littéraire et artistique commune (...)**.
- Le travail en français, dans les différents cadres possibles (cours de français, accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires...), permet de nombreux et féconds **croisements entre les disciplines**.



Préambule des programmes de français du lycée

(BO n°9 du 30 septembre 2010)

« Compétences visées », « continuité du socle commun de connaissances et de compétences »

Elles doivent donner lieu à des **évaluations régulières** par les professeurs, au cours et à la fin de chaque étape de formation ce qui permettra de prévoir **l'accompagnement, le soutien ou l'approfondissement** adaptés aux besoins des élèves - le but de ces évaluations étant bien de concevoir la mise en œuvre des programmes en prenant en compte la réalité des besoins de tous les élèves pour les aider à progresser dans les apprentissages et les mener à la réussite ».



Les programmes de français et littérature en classes de seconde et première répondent à des objectifs qui s'inscrivent dans les finalités générales de l'enseignement des lettres au lycée :

- l'acquisition d'une culture,***
- la formation personnelle***
- la formation du citoyen***



- - la constitution et l'enrichissement d'une **culture littéraire** ouverte sur d'autres champs du savoir et sur la société ;
- - la construction progressive de repères permettant une **mise en perspective historique** des œuvres littéraires ;
- - le développement d'une **conscience esthétique** permettant d'apprécier les œuvres, d'analyser l'émotion qu'elles procurent et d'en rendre compte à l'écrit comme à l'oral ;
- - **l'étude continuée de la langue**, comme instrument privilégié de la pensée, moyen d'exprimer ses sentiments et ses idées, lieu d'exercice de sa créativité et de son imagination ;
- - la **formation du jugement et de l'esprit critique** ;
- - le développement **d'une attitude autonome et responsable**, notamment en matière de recherche **information et de documentation.**



Recueil des besoins

Enseigner le français et les Lettres

- Quelles difficultés ?
- Quelles interrogations majeures ?



Les ressources disciplinaires internes

- Échanges avec **l'équipe disciplinaire**: demander à observer des cours de collègues, à lire des cahiers de textes, à prendre connaissance de déroulés de séquences...
- Se rapprocher du **CDI** et du professeur documentaliste (revues pédagogiques -exemple NRP-, séries d'ouvrages, lectures cursives...)
- Exploitation intelligente des manuels



Les ressources disciplinaires externes :

Les sites professionnels et les ressources pédagogiques :

<http://eduscol.education.fr/>

<http://www.academie-en-ligne.fr/>

<http://www.portail-litterature.fse>

Les bibliothèques virtuelles et les revues universitaires :

<http://www.cairn.info/>

<http://www.persee.fr/web/guest/home>

<http://www.revues.org/> <http://www.erudit.org/>

<http://www.lettresvolees.fr/index.html>

<http://educ.theatre-contemporain.net>

Les sites portant sur l'image :

<http://www.histoire-image.org>

<http://www.zerodeconduite.net/>

<http://www.centreimages.fr/vocabulaire/>

<http://www.cinematheque.fr/fr/expositions>

Les sites portant sur les Arts :

<http://www.histoiredesarts.culture.fr/>

<http://imagesanalyses.univ-paris1.fr/>

<http://www.canal-educatif.fr/>

<http://expositions.bnf.fr/>

<http://www.culture.gouv.fr>

Les musées, institutions culturelles :

Musée du Louvre

Musée d'Orsay ...



Comment construire une séquence?

- Créer un projet
- Définir une problématisation



La séquence d'enseignement: construire un projet didactique

Déterminer les objectifs dominants à partir de l'analyse des Instructions officielles :

- > définir les prérequis
- > retenir les objectifs

Penser à la progressivité :

- > inscrire la séquence dans une progression annuelle
- > réfléchir à la progression interne

Choisir des outils:

Pertinence et cohérence du groupement : analyse du corpus :
Outils conceptuels et savoirs requis

Choisir c'est aussi renoncer !

>> Ces objectifs sont énoncés aux élèves au début de la séquence (voir exemple de sommaire élèves)



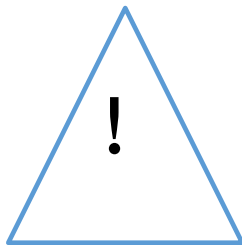
Créer une séquence d'enseignement : comment commencer ?

1 PARTIR DU THEME ?

2 : PARTIR DU CORPUS ?

3 : PARTIR DE LA PROBLEMATIQUE ?

4. PARTIR DE L'HISTOIRE DES ARTS ?



3 écueils à éviter ...

La séquence d'enseignement: une démarche à diversifier

Combien de séances ?

Penser à la **progressivité** et la **cohérence** de la séquence !

Penser à **diversifier les approches**:

- Lectures nombreuses et variées
- Ecritures régulières et diversifiées
- Langue
- Culture
- Usage des TICE
- Evaluations régulières et diversifiées
- Postures réflexives des élèves sur les apprentissages et les acquis

mise en activité + exemples de séquences collège et lycée



La séance au sein d'une séquence

- Elle obéit à un projet particulier et propose une **dominante** sans exclusive
- Elle s'étalonne sur **une ou deux heures de cours**
- Elle met plusieurs fois **les élèves en activité**
 - Notamment d'écriture (de réception, de travail, de synthèse...)
 - Mais aussi de prise de parole qui excède la réponse à une question fermée
- L'interaction lecture-écriture ou écriture-lecture est à développer
- Les dispositifs sont à varier au cours d'une même séance



Lectures

- ✓ Le questionnaire de lecture en question
- ✓ La fiche de lecture en question
- ✓ Proposer des alternatives : *exemples : écriture collective, lecture visuelle ...*
- ✓ Evaluer par compétences



Finalités de la lecture dans les programmes

Au collège

Au lycée

Développer les compétences des élèves

Fonder une culture humaniste, amener progressivement les élèves à être des lecteurs autonomes.

- Initier aux textes fondateurs et aux œuvres du patrimoine
- Susciter la réflexion sur la place de l'individu dans la société et sur les faits de civilisation.
- Faire découvrir les différentes formes de langage.
- Susciter le goût et le plaisir de lire.

Acquisition d'une culture, formation personnelle, formation du citoyen

- Constitution d'une culture littéraire ouverte sur d'autres champs du savoir et de la société
- Construction progressive de repères permettant une mise en perspective historique.
- Développement d'une conscience esthétique.
- Etude de la langue comme instrument privilégié de la pensée
- Formation du jugement et de l'esprit critique



La lecture : que lire ? quand ? quelles activités de lecture ?

- Lecture analytique ou lecture cursive *exemples*
- L'importance du choix des textes : oeuvre intégrale ou groupements de textes *extrait De Jean Coste de Péguy*
- Comment donner envie de lire ?
 - Diversifier les lectures
 - Apporter les livres en classe
 - La lecture de l'image (fixe et mobile)



Quelle démarche adopter pour mener une lecture analytique ?

Comment amener les élèves à interroger le texte , à observer une œuvre , pour construire progressivement une signification ?

- 1) Observation
- 2) Interprétation
- 3) Conclusion

L'explication de textes, l'étude d'une œuvre artistique, visent à définir **la singularité d'une œuvre**, et à montrer ce qu'elle apporte alors à la réflexion globale proposée dans le cadre de l'étude.



Définition de la lecture analytique au LYCEE

« elle vise la **construction progressive et précise de la signification d'un texte**, quelle qu'en soit l'ampleur : elle consiste en un travail d'interprétation que le professeur conduit avec les élèves, **à partir de leurs réactions et de leurs propositions.** »



la lecture cursive

- **Lecture personnelle d'élève**, en rapport avec le travail conduit en classe.
- Elle doit **développer le goût de lire**, par un choix commenté d'œuvres accessibles;
- Elle contribue à **l'acquisition d'une culture personnelle**, elle instaure un dialogue avec les œuvres patrimoniales, elle **facilite l'accès aux œuvres classiques**.
- Elle **développe les compétences de lecture**.



La lecture d'images

- Elle permet l'accès aux représentations du monde présent ou passé, favorise la constitution d'une culture, l'expression des émotions et du jugement personnel.
- Elle consolide l'apprentissage des méthodes d'analyse, par une démarche de lecture comparable à la lecture des textes.



Comment enseigner la langue française ?

- Vision systémique de la langue qui exige une progression **en spirale**
- Mise en œuvre contextualisée de la langue en situation d'observation ou de production (écrite ou orale).
- **nouveaux programmes du collège: la langue au service de l'écriture** *exemple*



Articuler lire/écrire/parler et orthographe, grammaire, lexique

Une grammaire pour quoi faire ?

- *Une grammaire pour l'orthographe*
- *Une grammaire pour la compréhension des différents genres textuels et pour leur production*
- *Une grammaire pour une approche réflexive de l'oral*
- *Une grammaire pour la construction d'une posture métalinguistique et d'un rapport distancié au langage qui fonde la connaissance*



L'écriture

question de la solennité de la rédaction et question de l'amoindrissement de la production d'écriture

> varier les écrits - ne pas tout évaluer

> écrire moins, mais fréquemment
> revenir aux curseurs

> Articuler lecture/écriture/langue



académie
Lyon 

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Écrire en plusieurs étapes : le suivi de l'écriture au collège

- Améliorer le brouillon par une lecture à haute voix
- Travailler la réécriture
- L'erreur est la base de l'apprentissage



L'oral est une activité spécifique

L'oral est un outil et un objet d'apprentissage, apprentissage « explicite » dans les programmes du Collège (voir domaine 2 du socle dimension métacognitive de l'apprentissage)

**signifier aux élèves
qu'on est dans la
maîtrise de
l'apprentissage**

Attendu fin de cycle 4 :
Lire un texte à haute voix
> S'engager dans un jeu théâtral :
comment évaluer ?

**séances spécifiques sur l'oral
trouver les mots pour « le dire »**

**Qualité et efficacité des
interactions : le prof dirige la classe,
guide les interactions**

lecture à haute voix
**récitation : dimension
expressive, augmentative,
théâtrale**
voir exemple



(auto) évaluation de l'oral

- prise de parole longue (// effacement du professeur)
- expression de soi
- écoute active
- capacité à poser des questions
- apports notionnels
- prise en compte de la parole des pairs



revivifions la parole!

références aux textes de M. Patrick Laudet I.G.
et Olivier PY



L'UNIVERSITÉ
MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
L'ENSEIGNEMENT
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Quand et comment évaluer ?

- Qu'est-ce qu'évaluer ?
- Quand évaluer ?
- Comment évaluer ?
 - Évaluer n'est pas forcément noter
 - Evaluer des compétences
 - Importance des critères partagés : grille d'évaluation, auto-évaluation, évaluation par les pairs
 - Aménagement des évaluations -cas particuliers



Essentielle : la posture réflexive et l'approche par compétences

- en cours : (s') adapter
- en cours : sentir l'efficacité/compétences
- après le cours : analyse réflexive/ compétences
- et dès que possible :



Enchanter d'autres que toi

Peut les aider

A s'y mettre

Pour changer le monde

Guillevic, *Art Poétique*